

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Été 2022

POL 5915-10 Politique de l'énergie Lundi et mercredi 18 :00 – 21 :00

Professeur : Simon Langlois-Bertrand
Courriel : langlois-bertrand.simon@uqam.ca

Description du cours (annuaire de l'UQAM)

Principaux enjeux énergétiques en perspective comparée et leur évolution dans les sociétés contemporaines. Acteurs, institutions, processus et instruments en matière de politique énergétique. Analyse de l'influence des systèmes hérités du passé sur les choix collectifs présents. Les défis de la sécurité énergétique et de la transition vers des sociétés à faible émission de carbone. Analyse des conséquences politiques de l'usage des ressources naturelles et de l'acceptabilité sociale des projets d'énergies renouvelables et non renouvelables.

Description et objectifs

Ce cours donne un survol des principaux enjeux politiques mondiaux liés à l'énergie. Depuis les débuts de la première révolution industrielle, les systèmes énergétiques modernes ont été au centre des développements sociaux, technologiques et économiques, sous-tendant les secteurs des ressources naturelles, de l'agriculture et de l'industrie, en plus de fournir des services essentiels au mouvement des personnes et des biens, au confort thermique des bâtiments, et des activités des sociétés dans leur ensemble. De nombreux auteurs expliquent que cette « totalité » de l'énergie – la participation des questions énergétiques dans chaque sphère d'activité humaine – place les enjeux énergétiques au centre de nombreux problèmes et luttes politiques, économiques et sociaux modernes, ce qui complique d'autre part leur gouvernance et leur résolution.

Ce cours est organisé en cinq modules, servant à élargir progressivement la compréhension des enjeux énergétiques mondiaux et permettre aux étudiants de bien saisir les différentes dimensions pour comprendre les défis de gouvernance entourant ces enjeux. Ces modules mènent à cinq objectifs pour le cours :

1. Base technique: le premier module donne une introduction rapide mais complète des principaux aspects techniques des systèmes énergétiques mondiaux, incluant les sources variées d'énergie (biomasse, hydraulique, géothermie, pétrole, solaire, gaz naturel, vent, charbon, etc.), les manières dont elles sont produites et utilisées, leur rôle dans l'histoire moderne des civilisations, en plus des outils utiles à la conceptualisation et la mesure de l'évolution de leur utilisation, incluant les données disponibles et les principales organisations qui les publient ;
2. L'énergie et la société : étant donné le rôle central de l'énergie dans l'évolution moderne de l'industrie et de l'agriculture, mais également des transports ainsi que des services résidentiels

et commerciaux, le second module du cours passe en revue les liens entre les systèmes énergétiques et les services qu'ils fournissent ;

3. Enjeux environnementaux : le troisième module couvre les problèmes environnementaux liés à la production, au transport et à l'utilisation de l'énergie, notamment l'épuisement des ressources naturelles, la pollution de l'air, de la terre et de l'eau, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement climatique ;
4. La gouvernance et la politique de l'énergie : le quatrième, et principal module du cours discute du rôle de l'énergie dans différents défis politiques et sociaux, incluant la malédiction des ressources et les tensions géopolitiques régionales et mondiales ;
5. Synthèse : dans son ensemble, le cours fournit aux étudiants les outils nécessaires pour bien combiner ces quatre dimensions, et permettre une compréhension critique des enjeux actuels et futurs liés à l'énergie, ainsi que les défis de gouvernance qui s'y rapportent.

Dans le cours, nous utilisons une approche qui analyse ces dynamiques en couvrant les acteurs impliqués (états, individus et société civile, groupes d'intérêt, ONG, firmes, institutions internationales, etc.) ; l'économie politique entourant ces enjeux ; les cadres réglementaires et législatifs en place ainsi que les mécanismes de prise de décision à travers le monde et au niveau international ; et les liens entre enjeux énergétiques et d'autres grands défis de notre époque, notamment l'éradication de la pauvreté, le développement et les conflits armés.

Pédagogie et évaluation

L'enseignement est largement basé sur des exposés magistraux. Les lectures indiquées doivent être faites *avant* chaque cours. Elles seront reprises en partie dans le cours, mais complétées par d'autres éléments de matière. La participation est encouragée au long du cours mais n'est pas obligatoire. Les sujets du cours sont organisés en cinq modules. Chaque module comporte une liste de sujets abordés et couverts dans les lectures et les cours magistraux. Les modalités d'évaluation sont décrites ci-dessous.

À noter que toute information pertinente au cours pendant la session sera donnée par courriel à votre adresse de l'UQAM. Il est donc essentiel de vérifier vos courriels au moins une fois par jour.

Item	Date de remise	Poids
Cueillette et présentation de données	27 mai	25%
Profil énergétique d'un pays	17 juin	40%
Examen final	22 juin	35%
Total		100%

Pour tous les travaux et examens, indiquez toujours sur une page de couverture votre nom, code permanent, le titre et le sigle du cours.

Les descriptions ci-dessous visent simplement à donner une idée générale des évaluations. Des directives détaillées seront données pour chaque évaluation lors des cours et via Moodle. Chaque personne est responsable d'obtenir cette information et de contacter le professeur pour toute précision. Des mises à jour seront régulièrement déposées sur Moodle ou envoyées par courriel, il vous faut donc vous assurer de vérifier ces sources régulièrement, idéalement une fois par jour.

Cueillette et présentation de données (25%). Pour ce devoir il vous faut obtenir les données en énergie pour le pays qui vous est assigné, afin de documenter de façon quantitative l'évolution de certains aspects énergétiques du pays, et ainsi fournir un portrait statistique de la situation énergétique du pays. Les directives détaillées sont disponibles sur Moodle. La façon d'assigner les pays sera discutée lors du premier cours.

Profil énergétique d'un pays (40%). Chaque personne dans le cours devra compléter un travail de recherche analysant la situation énergétique d'un pays selon différents angles. Les directives détaillées sont disponibles sur Moodle. Le choix du pays sera fait selon les modalités expliquées lors de la première semaine du cours. Le choix du pays devra rester le même pour les deux devoirs.

Examen final. L'examen couvrira l'ensemble de la matière du cours. Le format de l'examen sera discuté lors de la première semaine de cours.

La remise de tous les travaux doit être effectuée en ligne via Moodle, avant 23h59 le soir de la date de remise. Aucune copie papier ne sera acceptée. Aucune copie par courriel ne sera acceptée. Aucune copie rendue au bureau du département de science politique ne sera acceptée. Toute exception doit être justifiée au professeur avant la date de remise, et un arrangement différent sera fait si nécessaire. Pour le travail de cueillette de données et pour le profil énergétique, les retards sont pénalisés à raison de 10% par jour, jusqu'à un maximum de 5 jours (50%). Le nombre de jours de retard est compté en utilisant l'heure de minuit. Pour l'examen final, aucun retard n'est accepté.

Horaire et plan du cours

MODULE 1 – INTRODUCTION BASE TECHNIQUE SEMAINE DU 2 MAI

Sujets:

- Introduction aux enjeux énergétiques mondiaux
- La maîtrise l'énergie à travers le temps
- Les bases des systèmes énergétiques
- Les sources et technologies énergétiques modernes
- La mesure de la production, du transport et de la consommation de l'énergie
- Les sources de données institutionnelles
- L'élaboration de profils énergétiques nationaux

Lectures obligatoires pour le module 1

- Explorer l'information d'un site expliquant les bases des formes d'énergie et de leur utilisation. Deux suggestions, selon vos préférences pour la langue :
 - Site web *Energy Explained* de la U.S. Energy Information Administration (<https://www.eia.gov/energyexplained/index.php>).
 - Site web L'énergie de Alloprof (particulièrement « Les formes d'énergie », « Les transformations d'énergie », et « Les ressources énergétiques renouvelables et non renouvelables » : voir liste sur <https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/sciences/l-energie-s1079>)

Lecture facultative:

- Cullen, J. and J. Atwood (2010), "The efficient use of energy", *Energy Policy* 38: 75–81

MODULE 2 – L'ÉNERGIE ET L'ÉCONOMIE SEMAINE DU 9 MAI

Sujets:

- La "totalité" de l'énergie dans les sociétés modernes
- Les marchés internationaux de l'énergie
- L'économie des énergies renouvelables
- Les systèmes et l'infrastructure de la production et la distribution d'électricité
- Les changements de paradigmes : la centralisation et la décentralisation de la distribution
- L'énergie, la pauvreté et le développement

Lectures obligatoires pour le module 2

- Langlois-Bertrand, S., K. Vaillancourt, O. Bahn, L. Beaumier et N. Mousseau (2021), *Perspectives énergétiques canadiennes*, Institut de l'énergie Trottier et Pôle e3, Chapitres 2, 3 et 4)

- Ladislav, S. et P. Benoit (2017), *Energy and Development: Providing Access and Growth*, Center for Strategic & International Studies. En ligne, https://csis-website-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/publication/171127_Ladislav_EnergyAndDevelopment_Web.pdf

Sources additionnelles pour des données:

- International Energy Agency's World Energy Data (<https://www.iea.org/data-and-statistics/data-browser?country=WORLD&fuel=Energy%20supply&indicator=TESbySource>)
- World Energy Council (www.worldenergy.org)
- World Resource Institute (www.wri.org)
- Agences nationales de statistiques

MODULE 3 – LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À L'ÉNERGIE SEMAINE DU 16 MAI

Sujets:

- La pollution lors de l'extraction et de la production d'énergie
- La pollution du transport de l'énergie
- Les impacts environnementaux de la consommation d'énergie
- L'épuisement des ressources naturelles
- Le réchauffement climatique et les émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie

Lectures obligatoires pour le module 3

- U.S. Energy Information Administration (2018), *Energy and the Environment Explained*, online https://www.eia.gov/energyexplained/index.php?page=environment_home
- Union of Concerned Scientists (2018), *The Hidden Costs of Fossil Fuels*, online <https://www.ucsusa.org/clean-energy/coal-and-other-fossil-fuels/hidden-cost-of-fossils#.XBK9FxNKh24>
- Union of Concerned Scientists (2018), *Environmental Impacts of Renewable Energy Technologies*, online <https://www.ucsusa.org/clean-energy/renewable-energy/environmental-impacts#.XBK6FRNKh24>

MODULE 4 – LA GOUVERNANCE ET LA GÉOPOLITIQUE DE L'ÉNERGIE SEMAINES DU 23 MAI ET DU 30 MAI

Sujets:

- L'intervention des politiques publiques : subventions, taxes vertes, bourses du carbone, et régimes de gouvernance internationaux
- L'énergie, l'agriculture et la politique de l'alimentation
- La géopolitique des énergies fossiles

- La géopolitique des énergies renouvelables et des éléments terres rares
- Les ressources énergétiques et les conflits
- L'énergie et la malédiction des ressources
- Énergie, guerres commerciales et sanctions économiques

Lectures obligatoires pour le module 4

- Hache, E. (2016), « La géopolitique des énergies renouvelables: amélioration de la sécurité énergétique et/ou nouvelles dépendances? » *Revue internationale et stratégique* 101(1).
- Scholten, D. et al. (2020), *The geopolitics of renewables: New board, new game*, Energy Policy 138.
- Langlois-Bertrand, S. (2010), *The contemporary concept of energy security*, Defense R&D Canada: Centre for Operational Research and Analysis
- Ross, M. (2015), “What have we learned about the resource curse?”, *Annual Review of Political Science* 18: 239–59

Lectures facultatives:

- O’Sullivan, M. (2017), *Windfall: How the Energy Abundance Upends Global Politics and Strengthens America’s Power*, Simon & Schuster, Chapter 2: The New Oil Order (pp. 41–63)
- Chapman, B. (2018), “The Geopolitics of Rare Earth Elements: Emerging Challenge for U.S. National Security and Economics”, *Journal of Self-Governance and Management Economics* 6(2): 50–91
- O’Sullivan, M., I. Overland and D. Sandalow (2017), *The Geopolitics of Renewable Energy*, Harvard Kennedy School: Faculty Research Working Paper Series, Section II (pp. 11–32)
- Theisen, O. (2017), “Climate Change and Violence: Insights from Political Science”, *Current Climate Change Reports* 3: 210–221
- Pembina Institute (2018), *How a price on carbon reduces emissions*, online <https://www.pembina.org/pub/how-price-carbon-reduces-emissions>
- Yergin, D. (2008), *The Prize: The Epic Quest for Oil, Money, and Power*, Free Press
- Yergin, D. (2011), *The Quest: Energy, Security, and the Remaking of the Modern World*, New York: Penguin Press
- Luft, G. and A. Korin, eds. (2009), *Energy Security Challenges for the 21st Century*, Santa Barbara, CA: Praeger Security International
- Pascual, C. and E. Zambetakis, eds. (2010), *Energy Security: Economics, Politics, Strategies and Implications*, Washington DC: Brookings

MODULE 5 – SYNTHÈSE: ENJEUX ÉNERGÉTIQUES CONTEMPORAINS (SEMAINES DU 7 ET DU 14 JUIN)

Sujets:

- Synthèse des quatre modules: les aspects techniques, économiques, environnementaux, et socio-politiques des systèmes énergétiques mondiaux

- La « transition énergétique » et les défis de gouvernance à venir
- Les chemins vers la carboneutralité
- Analyse de scénarios et modélisation
- Conclusion

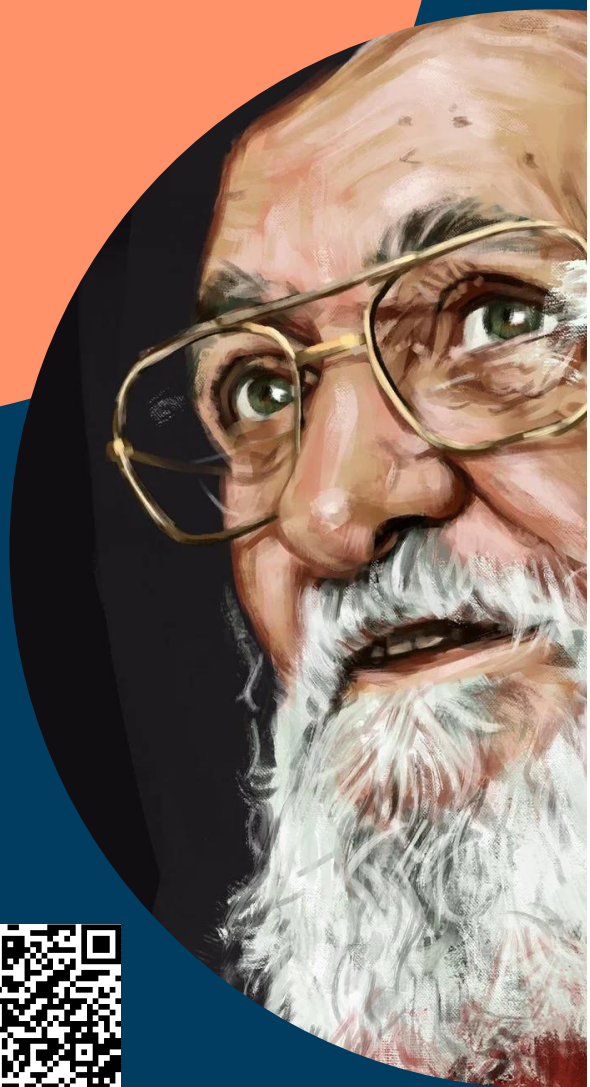
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

Local A-3645

LUNDI AU JEUDI:
AU LOCAL DE 11H À 16H
SUR ZOOM DE 11H À 12H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de [formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel](#).

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au harcelement.uqam.ca

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :

514 987-3131

Politique n°42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcèlement@uqam.ca; harcèlement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131



RÈGLEMENT

18

Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles:
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commise par un étudiant, un étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.